

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 5 décembre 2016

**OBJET :**

**Création de jardins solidaires de Kléber**

**Rapporteur : M. VOGIN**

**Délibération n° 18**

**EXPOSE DES MOTIFS**

La ville d'Essey-lès-Nancy a convenu de la mise à disposition d'un terrain d'une superficie estimée à 600 m<sup>2</sup>, situé derrière le bâtiment Ampère du quartier Kléber, à titre gracieux, avec MMH Habitat.

Ce terrain devrait être divisé en 17 lots ou parcelles d'une superficie de 25 m<sup>2</sup>, destinés à des jardins solidaires.

La création de jardins solidaires sur ce site offrira la possibilité à des personnes qui ne disposent pas de moyens financiers importants et suffisants pour acquérir un terrain, de cultiver et d'entretenir une parcelle de terrain à des fins personnelles, à l'exclusion de toute finalité commerciale.

Cette démarche solidaire s'inscrira pleinement dans l'action engagée par la Commune pour offrir une aide aux habitants des immeubles sis rue Edouard BRANLY, allée Marie CURIE (pas d'accès automobile), rue Albert CALMETTE, rue André-Marie AMPERE, allée René DESCARTES Ampère, tant en promouvant la santé et le respect de l'environnement.

Pour ce faire, la commune a sollicité l'association « Jardinot » pour lui confier la gestion de ces jardins solidaires dans le cadre d'une convention annexée à la présente, et a préalablement adhéré à l'association par délibération du 17 octobre 2016.

En contrepartie de cette mise à disposition d'une parcelle cultivable, les jardiniers seront tenus d'adhérer à l'association « Jardinot » et de respecter un certain nombre d'obligations reprises dans un règlement intérieur ci-annexé.

## **PROPOSITIONS**

Vu l'avis favorable de la Commission « Environnement – Déplacements – Transition énergétique » en date du 16 novembre 2016, il est proposé au Conseil Municipal de :

- accepter la création de jardins solidaires de Kléber sur le site précité,
- approuver les termes de la convention de gestion des jardins solidaires avec l'association « Jardinot »,
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de gestion des jardins solidaires avec l'association « Jardinot »,
- adopter le règlement intérieur des jardins solidaires ci-joint,
- accepter le versement d'une demande de subvention de fonctionnement pour une participation annuelle à la gestion, aux menues charges, aux menues réparations et l'eau, sur la base de 20 € par lot attribué d'une superficie de 25 m<sup>2</sup>,
- donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives et comptables se rapportant à ce dossier.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 08 décembre 2016.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**  
Maire



**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2016**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	25 Novembre 2016
- Convocation distribuée les :	25 Novembre 2016
- Affichage du compte-rendu le :	09 Décembre 2016
- Affichage du procès-verbal le :	10 Février 2017

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- MME COLME à MME DOLATA
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE
- M. GONCALVES à MME SAGET
- M. RIFF à M. LEINSTER

**EXCUSEE**

- MME LANZI

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME CADET

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,  
Maire**

